Agir plutôt que subir :

Mobilisation Contre l'agrément de l'accord du 22 mars!

Parce que 6 chômeurs sur 10 en France ne sont pas indemnisés,

Parce qu'aujourd'hui, 84% des embauches se font en contrats courts,

Parce que réforme après réforme, des économies sont faites sur le dos des plus pauvres, priés de devenir encore plus pauvres,

Parce que l'accord sur l'assurance chômage signé le 22 Mars 2014 aggrave encore la situation,

Parce que cet accord diminue les droits de tous les chômeurs en les poussant à accepter n'importe quel emploi dans n'importe quelles conditions,

Parce que cet accord vide de son contenu l'annexe 4 des intérimaires et leur inflige une baisse d'indemnité pouvant aller jusqu'à 300euros par mois,

Parce que cet accord attaque les annexes 8 et 10 des intermittents en diminuant et en compliquant leur accès aux indemnités,

Parce que le comité de suivi (réunissant des salariés et des employeurs du secteur culturel, des députés et des sénateurs de tous bords) a fait des propositions plus justes, plus équitables et plus économiques,

Parce que M. Rebsamen a signé les propositions du comité de suivi lorsqu'il était maire de Dijon, et qu'il s'apprête à valider l'accord du 22 mars maintenant qu'il est ministre du travail,

Parce que cela nous concerne tous,

Nous, chômeurs, précaires, intermittents et intérimaires avec ou sans papiers, sommes en lutte.

Ce que nous défendons, nous le défendons pour tous.